

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

les 22 et 29 mars 2015, l'opposition se prépare pour ces prochaines élections

la droite y croit !

Ils sont élus ou représentants des partis de droite et du centre-droit. Certains d'entre eux pourraient être en lice aux prochaines élections départementales (ex-cantonales). Ils nous disent pourquoi ils espèrent gagner ce scrutin.

Propos recueillis par Év.M.



Jean-Claude Peyrin, président de l'UMP 38

Jean-Claude Peyrin, premier adjoint de Meylan, président de l'UMP 38 et conseiller général sortant, a déjà annoncé qu'il repartait en campagne sur le nouveau canton de Meylan, avec Agnès Menuel, adjointe à Domène et proche du sénateur-maire Michel Savin. Pour lui, « la gauche iséroise arrive en fin de cycle. On le voit avec les mésententes sur le projet Center Parcs, sur le SMTC. Avant, malgré des divergences terribles, les gauches arrivaient à s'entendre sur tout. Un consensus d'apparence, mais qui marchait. Aujourd'hui, cela semble impossible, tout explose ! A contrario, nous, à droite et au centre, on est arrivés à trouver un équilibre. Nos futurs candidats porteront un espoir de changement pour le département de l'Isère, et ils le porteront au-delà de toute comparaison avec les autres concurrents. Reste que la partie n'est pas gagnée d'avance, qu'il faudra convaincre l'électorat. » Photo Le DL/Archives

Sandrine Chaix, chargée de mission pour l'UDI

Sandrine Chaix, chargée de mission pour la fédération centriste UDI 38, est aussi persuadée que la droite et le centre-droit peuvent emporter le Département, « d'autant plus que nos négociations se sont très bien déroulées, en toute intelligence ». Elle, qui ne sera pas en lice en mars prochain, dit : « Nous avons les meilleurs candidats et aussi des vraies valeurs à défendre. Le spectacle qu'offre la gauche iséroise est tellement désastreux, entre divisions et manque de vision, que notre proposition d'une gestion différente du Département sera porteuse d'espoir pour les Isérois qui travaillent ou qui galèrent, mais qui ont envie que les choses bougent. C'est très bien de ne pas avoir endetté le Département, mais c'est aussi bien facile quand on ne propose rien, quand on ne lance aucune dynamique, aucun grand projet ! Les socialistes à la tête du Département n'ont rien fait pour que l'Isère devienne une terre attractive, vivante. La grande inertie ! » Photo Le DL/Archives



Jean-Pierre Barbier, député UMP

Jean-Pierre Barbier est député UMP et conseiller général de La Côte-Saint-André. Il n'a pas encore dit officiellement s'il repartait en campagne pour les élections de mars 2015. « Peut-être que j'irai en qualité de suppléant », déclare-t-il, laissant ainsi planer le mystère. Mais pour lui, qui a participé activement à la préparation de ces départementales, « la droite et le centre ont toutes leurs chances. Si on gagne, le score sera serré, ce n'est pas tout cuit, c'est pour cela que nous devons faire une campagne offensive. En Isère, la droite – qui s'était déjà renforcée après les municipales – est aujourd'hui rassemblée pour ce nouveau scrutin. Si on gagne, ce sera le début d'une nouvelle ère. » Photo Le DL/Archives

Pierre Gimel, actuel conseiller général UMP

Pierre Gimel, actuel conseiller général UMP sur le canton de Cielles, semble très confiant : « Oui, la droite a vraiment une chance de faire basculer le conseil général. Toutes les récentes élections partielles ont montré que la gauche vit aujourd'hui une situation dramatique dans le pays. Et au niveau du seul département de l'Isère, elle est complètement nulle, cette gauche si divisée sur les projets de Center Parcs, de l'A480, du SMTC. Je ne vois pas comment les composantes de la gauche vont pouvoir se retrouver pour faire campagne avant mars. S'ils osent des candidatures unitaires, tout le monde saura qu'il s'agit d'unions de façade. Oui, donc, nous avons une chance, car cela fait longtemps que les socialistes et alliés sont au pouvoir, qu'ils n'ont jamais été bons, et qu'en ce moment, ils sont plus que mauvais. » Photo Le DL/Archives



Michel Savin, sénateur UMP

Michel Savin, sénateur-maire de Domène, ancien président de l'UMP 38 et ancien conseiller général, s'est lui aussi beaucoup impliqué dans la préparation de ces départementales. Il dit : « Avant de nous être favorable, le climat est d'abord très défavorable aux socialistes. Le contexte national, avec le mauvais bilan de mi-quinquennat de François Hollande, va peser, mais aussi le contexte local. Après, il faudra travailler à présenter un projet crédible, bien détaillé, solide, qui sera commun à tous nos candidats. Certes, chaque canton a sa spécificité, mais il faut qu'on présente un grand projet commun avec une vision bien précise de l'avenir. » Photo Le DL/Archives



Bernard Saugey, sénateur UMP

Bernard Saugey, sénateur UMP, dit en plaisantant : « Qui va gagner les élections ? Je ne peux pas vous le dire précisément, car je ne suis pas Madame Soleil. » Puis, il ajoute : « Mais on a une chance de gagner. Trois arguments plaident en ce sens : d'abord, il y a ce vent national qui souffle en faveur de la droite. Ensuite, le charcutage des cantons – qui au départ était censé favoriser la gauche – risque de se retourner contre elle. On a en effet des nouveaux cantons si grands que la notion de proximité a été annulée. Avec des territoires presque aussi grands que des circonscriptions, le vote sera avant tout national. Enfin, la droite en Isère est sur la lancée des dernières élections municipales, où nous avons, non seulement remporté un grand nombre de communes importantes, mais aussi installé une nouvelle génération. Une nouvelle génération désormais identifiée, ce qui n'est pas du tout le cas à gauche, qui n'a pas su faire ce travail-là. » Photo Le DL/Archives



Julien Polat, maire UMP de Voiron

Il est le nouveau maire UMP de Voiron, le n° 2 de l'UMP 38 et aussi l'un des « espoirs » de la droite en Isère. Pour lui, « le conseil général peut basculer pour une raison principale, une raison locale. » Julien Polat analyse ainsi la situation : « Après presque 15 ans, le système Vallini est arrivé au bout. Cela fait des années que le Département n'est plus moteur de quoi que ce soit et ne joue plus son vrai rôle. Tous les élus de terrain le savent ! Nous, nous voulons, au contraire, impulser une nouvelle dynamique, via un vaste plan de 500 millions d'euros, et pas un petit plan de relance ridicule. Il faut redonner du boulot aux PME, au BTP de la région, il faut porter de grands projets ! » Photo Le DL/Archives

LE BERYL D'OR
Joierie Règlement immédiat

ACHAT D'OR

Le BERYL D'OR achète depuis 1987 toutes vos pièces or et lingots, débris, bijoux anciens et modernes, Diamants...

27, rue Docteur Mazet - GRENOBLE - 04 76 46 28 50
www.leberylor.com

DÉCRYPTAGE

Départementales, mode d'emploi



1 | Qui et quand ?

L'assemblée qui dirige le Département prendra le nom de conseil départemental (en remplacement de la précédente appellation de conseil général). Les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront tous remplacés, en mars 2015, par des conseillers départementaux. Le premier tour du scrutin aura lieu le 22 mars, et le second tour le 29 mars. Les conseillers départementaux seront élus pour six ans.

2 | La réforme territoriale

Les cantons dans lesquels on votera en 2015 n'auront plus grand-chose à voir avec ceux d'aujourd'hui. Conséquence de la réforme territoriale, ils ont été redécoupés et agrandis. En Isère, leur nombre passe de 58 à 29. Il n'y aura, par exemple, plus qu'un seul canton de Bourgoin-Jallieu. Ceux d'Heyrieux et de La Verpillière fusionnent également. Celui de Saint-Jean-de-Bourney disparaît.

3 | Un binôme d'élus

Deux fois moins de cantons... mais toujours autant d'élus, puisque les électeurs devront voter pour un binôme homme-femme par canton. Les candidats auront également un duo homme-femme comme suppléants. Les binômes ne pourront en aucun cas être modifiés entre les deux tours. Il y aura donc toujours 58 élus au conseil départemental de l'Isère. Cette disposition vise à poursuivre l'objectif de parité qui avait commencé à être mis en œuvre depuis la loi du 31 janvier 2007, stipulant que les suppléants devaient être de sexe opposé à celui du candidat.

4 | Quel mode de scrutin ?

Élus pour six ans, les conseillers départementaux seront désormais renouvelés en intégralité, au scrutin binominal à deux tours. Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50 % des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé. Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des voix des électeurs inscrits. Cependant, comme cette seconde condition est sévère, notamment en raison de l'abstention souvent élevée, le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages, après le binôme remplissant les conditions, à se maintenir, ou les deux si aucun ne remplit les conditions. Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.

5 | L'exception du Grand-Lyon

Dans le département du Rhône, ces élections ne concernent pas les communes du Grand-Lyon (comme à Paris), qui intégreront, au 1^{er} janvier 2015, la Métropole de Lyon. Celle-ci se substitue au conseil général du Rhône et les membres de son conseil communautaire sont élus au suffrage universel en même temps que les élections municipales suivantes.

Pierre-Éric BURDIN

LA LISTE DES CANTONS

L'Isère passera en 2015 de 58 à 29 cantons

- Canton 1 : Bièvre.
- Canton 2 : Bourgoin-Jallieu.
- Canton 3 : Chartreuse-Guiers.
- Canton 4 : Charvieu-Chavagneux.
- Canton 5 : Échirolles.
- Canton 6 : Fontaine-Seyssinet.
- Canton 7 : Fontaine-Vercors.
- Canton 8 : Le Grand-Lemps.
- Cantons 9, 10, 11 et 12 : Grenoble 1, 2, 3 et 4.
- Canton 13 : Le Haut-Grésivaudan.
- Canton 14 : L'Isle-d'Abeau.
- Canton 15 : Matheysine-Trièves.
- Canton 16 : Meylan-Domène.
- Canton 17 : Morestel.
- Canton 18 : Le Moyen-Grésivaudan.
- Canton 19 : Oisans-Romanche.
- Canton 20 : Le Pont-de-Claix.
- Canton 21 : Roussillon.
- Canton 22 : Saint-Martin-d'Hères.
- Canton 23 : Le Sud-Grésivaudan.
- Canton 24 : La Tour-du-Pin.
- Canton 25 : Tullins.
- Canton 26 : La Verpillière.
- Canton 27 : Vienne 1.
- Canton 28 : Vienne 2.
- Canton 29 : Voiron.